

COMPTE-RENDU DU CODIR DU MARDI 18 MAI 2021

Le mardi 18 mai 2021 s'est déroulé un CODIR de l'ASUL 8 Tennis de Table par visio-conférence sous la présidence de Monsieur FERRIERE Sylvain. Ce CODIR doit permettre de faire un point sur la reprise des activités du club à partir du 19 mai pour les jeunes et début juin pour les adultes.

ETAIENT PRESENTS :

- **Membres du Comité Directeur**

M. FERRIERE Sylvain : Président
M. CORSINI Laurent : Vice-Président
M. CHAVEROT Gilbert : Trésorier
M. FICHANT Jean-François : Secrétaire
M. FRACHEBOIS Julien : Membre du Comité Directeur
M. BERGMANN Paul : Membre du Comité Directeur – Gestion des équipes

- **Invités**

M. HELBERT Hugo : Entraîneur salarié
M. VEDAPODAGOM Quentin : Entraîneur salarié

- **Excusés**

M. WATTRE Nicolas : Vice-Président
Mme GONZALES Claudine : Membre du Comité directeur
M. PAILLE Remy : Membre du Comité directeur - Responsable du Pôle Loisir

La séance a commencé à 18h.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- 1) Reprise des activités pour les jeunes à partir du 19 mai
- 2) Point sur les finances du club
- 3) Préparation de l'Assemblée générale
- 4) Entraîneurs pour la saison 2021-2022

1) Reprise des activités pour les jeunes à partir du 19 mai

Suite au plan de déconfinement du gouvernement et l'autorisation de la ville de Lyon de rouvrir ses



ASUL
Tennis de Table
LYON 8

équipements sportifs, les activités de notre club vont reprendre pour les mineurs à partir du 19 mai et début juin pour les adultes. Nous espérons une mobilisation de la part de nos adhérents pour reprendre une activité sportive. La reprise se fera aux horaires des créneaux habituels définis en début d'année.

De plus, un stage pour les mineurs sera organisé en juillet au tarif habituel encadré par Hugo et Quentin. Les dates sont les suivantes :

- du 5 au 9 juillet
- du 12 au 16 juillet (sauf 14 juillet)

2) Point sur les finances du club

Les comptes 2018-2019 ont été validés par le Comité directeur du 15/10/2019 mais pas par l'Assemblée générale.

Les comptes 2019-2020 ont été validés par le Comité directeur du 15/10/2020 mais pas par l'Assemblée générale.

Les comptes 2020-2021 ne sont pas encore figés car la saison n'est pas encore terminée. Avec l'activité réduite voir quasi inexistante cette année, les résultats sont très positifs (environ + 30 000 €). Les inscriptions au critérium seront remboursées ce qui représentent environ 600 €.

Grace à ces résultats très positifs, le Comité Directeur valide la mise en place de tarifs préférentiels pour les adhérents inscrits cette saison et qui renouvellent leur adhésion la saison prochaine.

Les tarifs pour le renouvellement de licence la saison prochaine seront les suivants :

- **50 €** pour les Cadets, Juniors, Sénior et Vétéran pour une licence compétition
- **40 €** pour les Benjamins, Poussins et Minimes pour une licence compétition
- **30 €** pour les licences Loisirs encadrés
- **20 €** pour les licences Loisirs libres

Un tarif d'été sera mis en place pour les personnes non licenciées cette année qui souhaitent pratiquer dans notre club lors de la réouverture.

Enfin le prévisionnel 2021/2022 repose sur des incertitudes avec le nombre d'encadrants, le montant des subventions qui nous seront allouées, les plans de relance de la FFTT, de la Ligue et du Comité ainsi que le devenir de la situation sanitaire dans les mois à venir.

3) Préparation de l'Assemblée générale

Afin de valider les bilans financiers des 2 dernières saisons et de présenter les bilans d'activités, le



ASUL
Tennis de Table
LYON 9

club doit rapidement organiser une assemblée générale. Le Comité directeur valide la date du **18/06/2021 à 19h pour la réaliser en présentielle dans notre salle.**

Un CODIR de préparation sera organisé le **08/06/2021 par visio-conférence à 19h.**

4) Entraîneurs pour la saison 2021-2022

Lors de ce Comité directeur, Quentin nous informe de son départ en août prochain pour retourner sur son île natale et y commencer sa vie professionnelle.

Pour le remplacer, une piste serait notre adhérent Mickael ARMONY qui souhaiterait passer un DE. Hugo doit reparler avec lui au sujet de sa motivation afin d'enclencher les démarches administratives car de nombreuses aides sont possibles pour l'accueil d'apprenti.

Si cette piste n'aboutit pas, le club demandera au Comité ou à la Ligue des pistes pour des jeunes qui souhaitent devenir apprenti dans notre club ou des personnes déjà diplômées.

Fait à Lyon, le 24/05/2021

Secrétaire
FICHANT Jean-François



Président
FERRIERE Sylvain

Certifié conforme



<p>ASUL Tennis de Table LYON 9</p>	<p>ASUL Tennis de Table LYON 9</p>
--	--